

Commune de Rustenhart

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DE LA COMMUNE DE RUSTENHART de la séance du 25 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 20 février deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric GIUDICI, Maire.

Etaient présents :

Frédéric GIUDICI, Doris SCHNEIDER, Gervais BELLICAM, André AMBIEHL, Vincent ANTOINE, Jean-François BINTZ, Sandra HAZEMANN, Frank PETERSCHMITT,

Absent(e)s excusé(e)s et Procurations :

Béatrice HASSENFRTZ a donné procuration à Jean-François BINTZ
Valérie MOUROUGASSIN a donné procuration à Doris SCHNEIDER
Christian KUHN a donné procuration à Gervais BELLICAM

Absents : Roxane BERNARD, Philippe FERREIRA, Mario HEGY, Marc WILDY.

Secrétariat de séance : Eric HASSENFRTZ, secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 04 février 2020
2. Prise de charge des frais d'extension de réseaux pour la construction de maisons individuelles
3. Révision loyer : lot de chasse n° 2
4. Travaux d'économie d'énergie et de sécurisation des accès au bâtiment de la mairie
5. Informations
6. Divers

Monsieur le Maire propose de reporter le point N°4 à l'ordre du jour en attendant d'avoir de nouvelles propositions de tarifs pour le remplacement des fenêtres et volets de la mairie.

1) Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 04 février 2020

Après en avoir délibéré, le compte rendu de la séance du 04/02/2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2) Prise en charge des frais d'extension de réseaux pour la construction de maisons individuelles

Vu les demandes de permis de construire n° PC 06829019B0021, PC 06829019B0022 et PC 06829019B0023, déposées pour dans le cadre de projets de constructions de maisons individuelles, Considérant que le raccordement des parcelles cadastrées 61, 76, 75 section 36 au réseau d'eau nécessite une extension,

Considérant la possibilité pour la commune de prendre en charge la part communale du coût de l'extension du réseau estimé par le SIAEP à 9 881,66 € HT,

Considérant que la parcelle est en zone UC dans le PLU actuel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- décide de la prise en charge de l'extension du réseau pour alimenter les parcelles cadastrées 61, 76, 75 section 36 pour un coût de 9 881,66 € HT.
- autorise M. le Maire à signer le devis adressé à la commune par le SIAEP et tout document se rapportant à ce dossier.

3) Révision loyer : lot de chasse n° 2

M. Frédéric GIUDICI, Président de la CCCC, fait part du courrier en date du 5 février 2020, émanant du locataire du lot de chasse n°2.

M. André BELZUNG, Président de l'Association de Chasse Rustenhart Saint-Hubert invoque l'article 33 du cahier des charges des Chasses Communales du Haut-Rhin qui permet au locataire d'envisager une résiliation du bail.

En effet, depuis deux années consécutives, les sur-cotisations dues au FDIDS ont dépassé 50 % du montant du loyer annuel (1 718,00 €).

Sur-cotisations : 1 337,04 € pour 2019, 1 905,58 € pour 2020.

M. André BELZUNG a été reçu en mairie le 15 février 2020.

Il proposait de conserver le lot n° 2 contre un loyer à 0 €.

Après négociation et prise en compte d'autres paramètres, dont la bonne localisation du lot par rapport au lot de Heiteren, dont le titulaire est également l'association de M. André BELZUNG, un projet d'accord a été trouvé pour un loyer annuel à 700 €.

M. Frédéric GIUDICI a proposé à la CCCC de rendre un avis favorable quant à ce projet.

L'ensemble des membres ont approuvé la baisse du loyer annuel de 1 718 € à 700 € lors de la réunion de la CCCC du 21 février 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à raison de 10 voix pour dont 3 procurations, Monsieur Frank PETERSCHMITT s'abstenant,

- décide de diminuer le loyer du lot de chasse n°2 et de le ramener à 700 € par an à compter de cette année.

4) Travaux d'économie d'énergie et de sécurisation des accès au bâtiment de la mairie

Ce point a été annulé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 04 février 2020
2. Prise de charge des frais d'extension de réseaux pour la construction de maisons individuelles
3. Révision loyer : lot de chasse n° 2
4. Travaux d'économie d'énergie et de sécurisation des accès au bâtiment de la mairie
5. Informations
6. Divers

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
SCHNEIDER Doris	Première adjointe		
BELLICAM Gervais	Deuxième adjoint		
MOUROUGASSIN Valérie	Troisième adjointe	ABSENTE EXCUSEE	SCHNEIDER Doris
AMBIEHL André	Conseiller		
ANTOINE Vincent	Conseiller		
BERNARD Roxane	Conseillère	ABSENTE	
BINTZ Jean-François	Conseiller		
FERREIRA Philippe	Conseiller	ABSENT	
HASSENFRATZ Béatrice	Conseillère	ABSENTE EXCUSEE	BINTZ Jean-François
HAZEMANN Sandra	Conseillère		
HEGY Mario	Conseiller	ABSENT	
KUHN Christian	Conseiller	ABSENT EXCUSE	BELLICAM Gervais
PETERSCHMITT Frank	Conseiller		
WILDY Marc	Conseiller	ABSENT	